

Lors de la cérémonie à Marseille en mai 2010, les élus solennisaient le démarrage du colossal chantier : 8 700 m² de terrain à bâtir, auxquels le public devait pouvoir accéder d'ici 2012. Aujourd'hui, on n'y trouve que les lambeaux du tapis d'honneur, que personne n'a pris la peine de ramasser.



PHILIPPE LAURENSEN / REUTERS

Musulmans français, les mal-lotis

Méfiance grandissante envers l'islam, dans les villes comme dans les campagnes, difficultés de financement, dues au respect de la laïcité et aux querelles de clocher entre musulmans, ingérence politique locale et internationale : si le nombre de fidèles ne cesse de croître, la question des mosquées est loin d'être réglée.

Une esplanade en friche, au pied d'un immense entrepôt à l'abandon, qui menace de s'écrouler. Logé entre deux herbes folles, un muret préfabriqué, sur lequel gît un bout de brique cassé, et les lambeaux d'un tapis d'honneur, que personne n'a pris la peine de ramasser. C'est pourtant ici, sur le site des anciens abattoirs de Marseille, que le 20 mai dernier, était

haut de 25 mètres, une salle de prière pouvant accueillir jusqu'à 7 000 fidèles, une école théologique et un salon de thé, auxquels le public devait pouvoir accéder d'ici 2012.

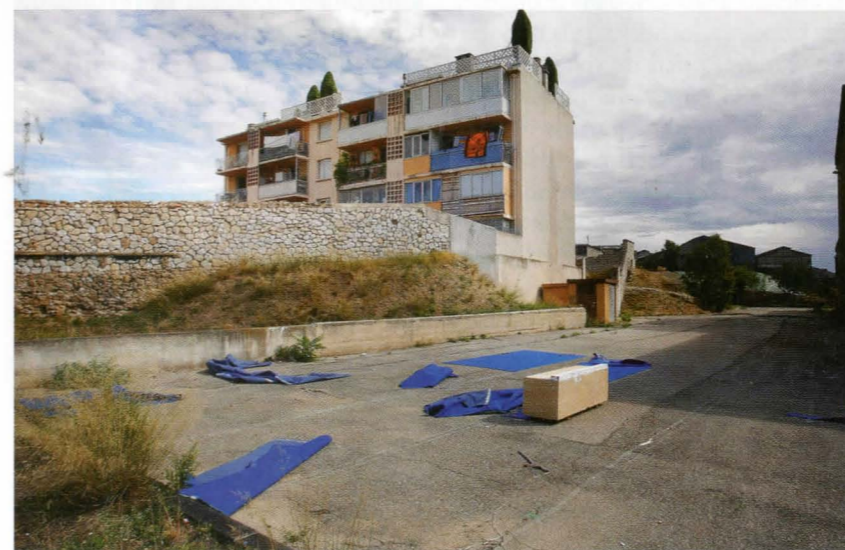
Si la maquette du bâtiment est aujourd'hui ficelée, son édification fait pourtant figure de serpent de mer pour les Marseillais : la première évocation de ce projet remonterait à 1846, mais

À Marseille, le 20 mai dernier, était célébrée en grande pompe la « pose de la première pierre » d'un des plus grands édifices musulmans de France. Depuis, le dossier n'a pas avancé d'une brique

célébrée en grande pompe la « pose de la première pierre » d'un des plus grands édifices musulmans de France. Ce jour-là, un joli soleil et de coquets chapiteaux blancs éclipsaient le morne paysage, pendant que les élus solennisaient le démarrage du colossal chantier : 8 700 m² de terrain à bâtir, un minaret

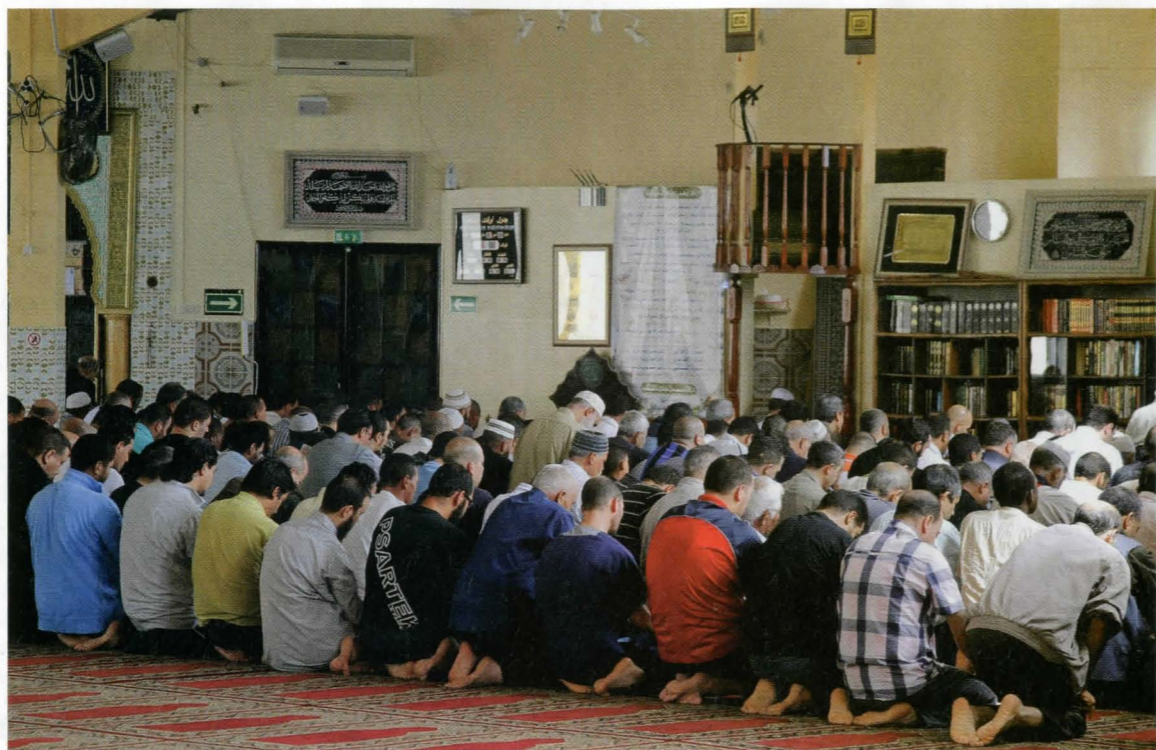
il aura fallu un siècle et demi pour que la mairie s'engage réellement à ériger sa propre « mosquée cathédrale », comme à Paris, Lyon ou Évry-Courcouronnes. En 2006, la ville de Marseille accorde un bail emphytéotique de cinquante ans, ainsi qu'un permis de construire. Puis l'Algérie, qui finance le projet, signe un premier chèque de 170 000 euros et le maire Jean-Claude Gaudin remet « symboliquement » les clés aux responsables de l'Association pour la mosquée de Marseille. Enfin, photographes et caméras sont chaleureusement conviés à la pose de la première pierre, au cours de laquelle Nourredine Cheikh - alors en charge du projet - prédit l'affluence d'un « ouragan de dons ». Officiellement, le ciment de la grande mosquée n'a donc plus qu'à sécher.

« Sauf que tout ça, c'était du cinéma », se désole Abderrahmane Ghoul, le nouveau président de l'association. Depuis la cérémonie, le dossier n'a pas avancé d'une brique. Et en guise d'ouragan, la future mosquée sombre actuel-



IAN HANNING / FREA

Des fidèles en prière à la mosquée Islâh, dans les quartiers Nord de Marseille. L'imam, Haroun Derbal, refuse une grande mosquée sur le modèle parisien.



IAN HANNING / REA

lement dans une mer d'huile: estimé à un coût de 22 millions d'euros, le projet n'aurait recueilli à ce jour, de l'aveu même d'Abderrahmane Ghoul, que 310 000 euros. Pire: après un changement de capitaine à la tête de l'association, l'Algérie, principal financier pressenti, vient de geler sa contribution. Le bâtiment désaffecté, qui sert actuellement de sanitaires sauvages, n'est donc pas près d'être transformé en fringante vitrine du culte musulman.

Des permis difficiles à obtenir

Si Marseille est un cas d'école intéressant, c'est parce qu'ici, comme ailleurs en France (sauf en Alsace-Moselle, qui n'est pas soumise à la loi de 1905), la construction des mosquées est conditionnée au respect des règles de la laïcité, et aux difficultés de financement des nouveaux bâtiments religieux. Mais surtout parce que la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca), dans laquelle le Front national réalise ses meilleurs scores (23 % pour la liste de Jean-Marie Le Pen aux élections régionales de mars

2010), sert de miroir grossissant pour appréhender la méfiance grandissante des Français envers l'islam. Enfin, parce que les conflits internes qui divisent la communauté musulmane se jouent ici à très grande échelle (Marseille compterait plus de 220 000 musulmans, soit plus d'un habitant sur quatre, dont 30 000 pratiquants).

À une dizaine de kilomètres au sud des anciens abattoirs, dans le quartier de la Capelette, les fidèles de la mosquée Ennasr font la prière du vendredi. Une belle bâtisse de style andalou, dans laquelle se pressent parfois jusqu'à 3 000 croyants, selon Mohamed Dahmani, secrétaire général de la mosquée: « Parfois, lorsqu'il y a trop de monde et que les trois salles de prière sont pleines, on ferme la route et on installe les tapis dehors. » Mais les fonds manquent pour créer une extension et les permis seraient de plus en plus compliqués à obtenir: « Mon père a acheté cette villa en 1983 avec son association. À l'époque, ce qui était difficile, c'était de rassembler les sommes pour acquérir les lieux. Mais en termes d'auto-

risations, c'était beaucoup plus simple, regrette le responsable musulman. Il y avait déjà des discriminations, mais elles étaient basées sur un "racisme" classique: celui-ci visait les immigrés, les Arabes, mais il n'y avait pas de craintes envers l'islam en tant que tel. »

Guerre du Golfe et 11-Septembre

Pour lui, le basculement date des années 1980, après la révolution iranienne. Puis il y a eu la guerre du Golfe, le GIA⁽¹⁾, les attentats du métro Saint-Michel... Et ceux du 11 septembre 2001 n'ont fait qu'agrandir la plaie. « Aujourd'hui, l'islam fait peur. Et lorsque s'ouvre une nouvelle mosquée, cela provoque toujours un sentiment de suspicion, avec l'idée qu'elle est peut-être noyauté par les extrémistes. On en est arrivé au stade où, pour l'opinion publique, nouvelle mosquée égal risque d'intégrisme... Avec l'image du barbu au couteau entre les dents, plutôt que celle du musulman habillé comme vous et moi », déplore Mohamed Dahmani. D'autant que l'extrême-droite n'hésite pas à agiter le spectre d'une « islami-

Près de 2 300 salles de prière sur le territoire

Selon le Bureau central des cultes (rattaché au ministère de l'Intérieur), la France compterait aujourd'hui près de 2 300 salles de prière (Mayotte et l'Outre-Mer incluses). Dont 25 à 30 % de sensibilité algérienne, 40 % marocaine et près de 25 % rattachées à l'Union des organisations islamiques de France (l'UOIF, proche des Frères musulmans).

Une quarantaine seulement (soit 1,7 %) des salles a une capacité de plus de 1 000 m², mais le gros du bataillon (plus de 70 %) est constitué de très petits locaux de moins de 150 m².

Six cents salles de prière ont été construites depuis 2000, et il faudrait en moyenne dix ans entre l'acquisition d'un terrain et l'inauguration d'un bâtiment. Actuellement, près de 200 projets seraient encore dans les cartons.

sation conquérante de la ville de la Bonne Mère », selon les mots de Stéphane Ravier, conseiller municipal FN. Le parti a d'ailleurs déposé plusieurs recours devant le tribunal administratif afin de bloquer la construction de la grande mosquée.

Au-delà de l'enjeu culturel

Actuellement, la ville compte plus de 60 salles de prière. « Dont les trois quarts existent depuis vingt ou trente ans », précise Mohamed Dahmani. Les lieux de culte ouverts récemment, on les compte sur les doigts d'une main. » Comme le responsable de la mosquée de la Capelette constate la saturation des locaux, il se dit favorable à la construction d'une grande mosquée dans la cité phocéenne. Mais souligne également qu'une entreprise d'une telle ampleur aigüise « des guerres de pouvoir et d'ambition, des querelles de clocher et des ingérences politiques qui dépassent largement le simple enjeu culturel »...

Le marché aux puces de Marseille, quartiers Nord. Au beau milieu des marchands ambulants, un large hangar défraîchi de deux étages, duquel s'échappent deux files continues, qui paraissent intarissables: l'une composée d'hommes, l'autre de femmes. La prière vient de se terminer, et les fidèles bouchonnent dans les étroits escaliers qui mènent

vers la sortie. La mosquée Islâh, qui revendique être « la plus grande mosquée du sud de la France », fait figure d'opposante numéro un au projet de grande mosquée. L'imam, Haroun Derbal, prophétise ironiquement que « cette première pierre, ce sera aussi la dernière ». S'il s'oppose avec virulence à cette construction, c'est d'abord parce qu'il ne partage pas la conception de l'islam des musulmans en charge du projet. Lui refuse une grande mosquée sur le modèle parisien, dans laquelle les visiteurs pourraient « boire le thé, fumer et investir le lieu sans visée spirituelle ». Quand on lui demande à quelle

« On est arrivé au stade où, pour l'opinion publique, nouvelle mosquée égal risque d'intégrisme... »

tendance religieuse il appartient, Haroun Derbal répond qu'il est « indépendant ». Mais la plupart de ses interlocuteurs le qualifient d'islamiste, voire le soupçonne d'une possible proximité avec le FIS algérien.

Il se trouve qu'Haroun Derbal est algérien, comme Abderrahmane Cheikh ou Mohamed Dahmani. Trois Algériens, trois voix qui portent dans la communauté marseillaise, trois sensibilités en désaccord sur la manière dont le culte

devrait être organisé dans la cité. Si on ajoute à cela les conflits opposant entre eux Algériens, Marocains, Comoriens ou partisans de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), on comprend mieux pourquoi l'érection d'une grande mosquée est si problématique.

Des imams concurrents

Haroun Derbal milite donc pour un développement des mosquées de quartier, plutôt que pour la construction d'un édifice de tête, qui « obligerait les fidèles à faire des kilomètres et des kilomètres pour venir prier cinq fois par jour ». Mais les motivations de l'imam ne sont pas uniquement désintéressées: la mosquée Islâh, qui loue le bâtiment à un bailleur privé et ne répond plus aux normes de sécurité, devrait être rasée en même temps que le marché aux puces, courant 2012. « La grande mosquée, ça va servir d'excuse pour nous faire fermer », affirme-t-il. D'autant que la mairie a choisi de bâtir la grande mosquée sur un terrain qui se situe à quelques centaines de mètres de là. « Derbal sait très bien qu'il risque de perdre sa clientèle », glisse un imam concurrent. Malgré les oppositions sur divers fronts, officiellement, l'Association pour la mosquée de Marseille reste confiante: « C'est très dur, mais on est toujours optimistes », assure son président, Abderrahmane Ghoul. « Enfin,

il faut positiver pour nous aider un peu... », ajoute-t-il en soupirant.

La question des mosquées en France se pose avec beaucoup plus d'actualité depuis les années 1970 - lorsque l'immigration de travail commença à réellement se sédentariser. Pourtant, la présence de lieux de culte musulmans en France ne date pas d'hier. En 1854 déjà, Napoléon III accédait au désir du sultan Ottoman Abdulmajid I^{er} de construire une mosquée dans le carré

musulman du cimetière du Père-Lachaise, à Paris: un cadeau de remerciement pour avoir été l'allié de la France pendant la guerre de Crimée⁽¹⁾. Elle sera rasée en 1914. Puis, au lendemain de la Première Guerre mondiale, et malgré la loi de 1905, la France finança la construction de la grande mosquée de Paris: au départ créée dans le but d'honorer la mémoire des soldats musulmans tombés à Verdun, celle-ci visait également - bien que beaucoup moins officiellement - à exalter l'œuvre coloniale française dans le monde musulman.

Des fonds incontrôlables

Depuis la Troisième République, les mosquées reflètent donc, au niveau du bâti, les relations diplomatiques qu'entretient la France avec les pays musulmans: les mosquées poussent ou sont détruites au rythme des alliances qui se font et se défont. Mais une fois l'indépendance de l'Algérie proclamée, la problématique change de nature: dès lors, il s'agit principalement de mesurer l'acceptation de la visibilité de l'islam et de son implantation définitive dans le paysage urbain français⁽¹⁾. Reste le principal grief fait aux mosquées: leur dépendance vis-à-vis des pays étrangers. Loi de 1905 oblige, l'État n'a pas le droit de les financer. Tout juste les maires peuvent-ils céder un terrain à bas prix ou un bail emphytéotique aux associations culturelles qui utilisent une partie de ces locaux pour des visées culturelles.

De petits arrangements avec la loi de séparation de l'Église et de l'État, que beaucoup critiquent aujourd'hui pour son ambivalence ou son hypocrisie⁽²⁾. Et comme, en général, la quête des fidèles ne suffit pas à payer la note, ce sont l'Algérie, le Maroc ou encore l'Arabie Saoudite qui mettent la main à la poche. Espérant, en échange, garder un certain contrôle sur la nature de l'islam diffusé aux fidèles dans « leurs » mosquées. « En proportion, les États étrangers ne financent pas tant que ça », assure Bernard Godard, du Bureau central des cultes

au ministère de l'Intérieur. Mais comme les fonds transitent directement des pays donateurs aux mosquées, sans passer par la case Beauvau ou Quai d'Orsay, les pouvoirs publics français sont bien en mal de quantifier la manne financière qui passe les frontières.

Tant que la question des financements étrangers ne sera pas résolue, la naissance d'un véritable « islam de France » sera d'autant repoussée

« Pour résoudre ce problème, il était prévu de créer une fondation des œuvres de l'islam, afin que l'argent qui arrive de l'extérieur puisse transiter par un organisme qui les répartirait ensuite de façon équitable. Malheureusement, cette fondation ne fonctionne toujours pas », regrette Mohammed Moussaoui,



Le centre culturel turc de la Côte-Saint-André (Isère) vandalisé à peine construit.

président du Conseil français du culte musulman (CFCM). En attendant, ce sont les services de renseignements généraux qui gèrent, en cas de problème, pour le compte de l'État français: depuis 2005, 18 prédicateurs de huit nationalités différentes auraient été expulsés après avoir émis des

prêches anti-républicains⁽³⁾. Une grande partie des spécialistes du monde musulman s'accorde aujourd'hui pour dire que tant que la question des financements ne sera pas résolue, la naissance d'un véritable « islam de France » sera d'autant repoussée.

Avec l'engorgement des villes et des banlieues, les déplacements de populations - dont les immigrés - et les prix prohibitifs des terrains en milieu urbain, une nouvelle répartition des lieux de culte musulmans pourrait se dessiner sur le territoire. Aujourd'hui et demain, les mosquées tendraient à se développer en milieu rural. « Il y a plusieurs projets en cours dans les petites villes et leurs environs, assure le président du CFCM. Plus on avance dans le temps, plus il y en aura: les fidèles se déplacent plus facilement, les lieux de culte urbains sont saturés, et ceux qui habitent le plus loin ont le moins de possibilité: à force de venir en ville et de se retrouver sans place pour prier, les musulmans réfléchissent à une alternative. »

Heurts et monoculture religieuse

Mais la réalisation de ces lieux de culte ne va pas toujours sans heurts: à La Côte-Saint-André, bourg de 5 000 âmes de la campagne iséroise, situé à une cinquantaine de kilomètres de Grenoble, la peinture du nouveau centre culturel turc n'est pas encore terminée que, déjà, le bâtiment a eu les vitres brisées, une voiture calcinée sur son parking, du matériel volé et des croix nazies taguées sur sa façade. Du coup, les acteurs du projet préfèrent se faire discrets, et même, éviter le terme « mosquée »: « Je vous arrête tout de suite, coupe Pierre Eisler, adjoint au maire. Il ne s'agit pas d'une mosquée, mais d'une association culturelle, avec un certain nombre d'activités, installée dans un bâtiment privé. »



La mosquée Islâh, dans les quartiers Nord de Marseille, qui compte plus de 60 salles de prière, dont une minorité a été ouverte récemment.

Le centre culturel turc assurera les prières du vendredi, un imam - « enfin, disons plutôt un professeur de théologie », corrige Orhan Mété, le propriétaire -, devrait être dépêché par Ankara et les fêtes religieuses seront célébrées dans les locaux. Alors que les fidèles se rendront bien ici pour pratiquer le culte, élus du coin et responsables associatifs tiennent à éviter l'imaginaire rattaché au statut de « mosquée »: « Aborder cette question-là, ce n'est pas évident, souligne Pierre Eisler. Il faut prendre en compte une partie du monde agricole qui vote à l'extrême-droite, et avoir des projets adaptés à un système de monoculture religieuse. Les choses doivent avancer petit à petit... »

Pendant trois ans, la communauté turque, installée de longue date sur la commune, a tenté d'obtenir une autorisation pour construire ce bâtiment totalement privé, et pour lequel

elle n'a demandé aucune aide financière à la mairie. « À la campagne, ce n'est pas facile de mener ce type de projet, assure Orhan Mété. Une mosquée, les gens, ça les effraie... » Longtemps, la mairie (étiquetée à droite) leur a donc opposé une fin de non-recevoir. Mais aux dernières municipales, changement d'équipe et cap à gauche: Pierre Eisler soutient l'association, « car il me semblait légitime que les Turcs puissent avoir un lieu à eux, où ils se sentent bien ». L'élu rassure les voisins - « il fallait désamorcer beaucoup de fantasmes » -, les services d'urbanisme vérifient la sécurisation des locaux et la villa sort de terre. Quant à la somme nécessaire au financement, « elle a été exclusivement réunie par les fidèles », explique Orhan Mété. Ainsi que par des associations allemandes et turques, qui auraient également aidé au projet.

Mais contrairement aux grandes villes comme Marseille, la mairie de La Côte-Saint-André, elle, n'a pas voulu prendre le risque de froisser une partie de ses riverains: elle n'a pas consacré un centime au projet. « Alors nos rapports sont uniquement basés sur la confiance, sur nos paroles d'hommes », résume Pierre Eisler. Revers de la médaille: « À partir du moment où il n'y a pas de tapage nocturne ou d'agression, nous n'avons rien à redire, glisse un autre élu. Mais le jour où quelque chose d'autre ne nous conviendrait pas, nous serions bien démunis pour intervenir. »

L'État français peu impliqué

De Marseille à la campagne iséroise, la construction des mosquées est gérée au niveau local, au gré des mairies. Et souvent dépendante de bailleurs internationaux, selon la générosité et surtout les intérêts de pays étrangers. Quant à l'État, il peine à exister entre ces deux niveaux. Par rapport à ses voisins européens, la France compte relativement peu de mosquées et le nombre de pratiquants est en croissance continue, surtout chez les jeunes générations⁽⁴⁾: les salles de prières ont donc vocation à se multiplier. Il devient urgent que l'État et les musulmans relancent le chantier des mosquées de France. ■

Marine Chanel

⁽¹⁾ Le Groupe islamique armé, une organisation terroriste visant à renverser le gouvernement algérien pour le remplacer par un État islamique.

⁽²⁾ Raphaël Liogier, *Une laïcité « légitime », la France et ses religions d'État* (Médicis-Entrelacs, 2006).

⁽³⁾ D'après *Le Parisien/Aujourd'hui en France* du 20 septembre 2010.

⁽⁴⁾ Claude Dargent, « Déclin ou mutations des adhésions religieuses ? », in Pierre Brechon et Olivier Galland (dir.), *L'Individualisation des valeurs* (Armand Colin, 2010).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Franck Fregosi, *Penser l'islam dans la laïcité* (Fayard, 2008).
- Mohammed Telhine, *L'Islam et les musulmans en France, une histoire de mosquées* (L'Harmattan, 2010).
- Jean-François Mondot, *Imams de France* (Stock, 2009).